

PROTOCOLE DES ABRÉVIATIONS, SYMBOLES ET DÉSIGNATIONS DE DOSES À UTILISER

Approuvé le	Révisé le
MARS 2023	MARS 2024

Table des matières

1. Introduction	3
2. Objectifs du protocole	3
3. Abréviations, symboles et désignations de dose	3
Références	4
Annexe 1 Liste des abréviations, symboles et désignations de doses autorisés et à proscrire	5

Approuvé le	Révisé le
MARS 2023	MARS 2024

1. Introduction

Dans les pratiques courantes, les professionnels de la santé utilisent plusieurs abréviations. Ses abréviations sont notamment utilisées par le personnel infirmier, les médecins et les pharmaciens.

2. Objectifs du protocole

- Assurer une uniformité des abréviations utilisées par le personnel infirmier.
- Adopter les mêmes abréviations que celles utilisées par les partenaires externes (ex : pharmacie).
- Détenir une liste des abréviations, symboles et désignations de dose accessible à tous le personnel infirmier et les médecins.

3. Abréviations, symboles et désignations de dose

Une liste des abréviations, symboles et désignations de dose à utiliser (voir tableau annexe 1) a été mise à disposition du personnel dans tous les cartables FADM et les cartables des médecins du CHSLD et sur l'application de la pharmacie mis sur tous les ordinateurs des étages

Cette liste a été validée avec la pharmacie afin de s'assurer que le personnel infirmier et les médecins du CHSLD utilisent les mêmes abréviations que celle-ci afin d'éviter des erreurs en lien avec la médication.

Approuvé le	Révisé le
MARS 2023	MARS 2024

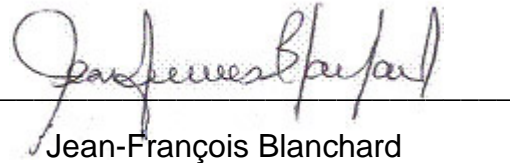
Références

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, «Liste des abréviations, symboles et désignations de doses autorisés et à proscrire», 2016-2017.

Signé le 26-01-2024

Date

par



Jean-François Blanchard
Directeur général

Approuvé le	Révisé le
MARS 2023	MARS 2024

Annexe 1 Liste des abréviations, symboles et désignations de doses autorisés et à proscrire

	LE SENS	ABRÉVIATIONS ADÉQUATES	NE PAS UTILISER
FRÉQUENCE D'ADMINISTRATION	1 fois par jour	DIE	OD (once daily) : peut être interprété comme « œil droit » QD (every day) : peut être interprété comme « QID » ID : peut être interprété comme « TID »
	2 fois par jour	BID	
	3 fois par jour	TID	
	4 fois par jour	QID	
	Au coucher	HS	
	À tous les « X » jours	q2j	QOD (every day) : peut être interprété comme « QID »
	Pour « X » doses	X 6 doses	X 6 d : peut être interprété comme X 6 jours
	A toutes les « X » heures	q4h	
	Avant le repas	AC	
	Après le repas	PC	
	L'après-midi	Préciser l'heure	PM : trop vague
	Le soir	Préciser l'heure	Le soir : trop vague, peut signifier souper ou coucher
	Au besoin	PRN	
	Immédiatement (urgent)	STAT	
	Avant	ante ou pré	Av
	Après	post	Ap
à	à	@ : peut être interprété comme 2 ou 5	
et	et	& : peut être interprété comme le chiffre 2 + : peut être interprété comme le chiffre 4	

VOIES D'ADMINISTRATION	Par la bouche	PO	p.os : peut être interprété comme « dans l'œil gauche »
	Sous la langue	sub-lingual ou sub-ling.	SL : peut être interprété comme « SC : sous-cutané »
	Intramusculaire	IM	
	Intranasal	intranasal	IN : peut être interprété comme « IV » ou « IM »
	Intraveineux	IV	
	Sous-cutané	SC	
	Intrarectal	IR	
	Injection	injection	IJ : peut être interprété comme « IV »
	Administration oculaire	Dans l'œil droit, l'œil gauche, dans les 2 yeux	OD, OS, OU : peut être interprété comme « AD, AS, AU (administration auriculaire) »
	Administration auriculaire	Dans l'oreille droite, l'oreille gauche, dans les 2 oreilles	AD, AS, AU : peut être interprété comme « OD, OS, OU (administration oculaire) »

Approuvé le	Révisé le
MARS 2023	MARS 2024

	LE SENS	ABRÉVIATIONS ADÉQUATES	NE PAS UTILISER
DOSES	Gramme	g	G : peut être interprété comme « grain »
	Milligramme	mg	
	Microgramme	mcg	µg : peut être interprété comme « mg » résultant en une surdose de mille fois la dose prévue
	Litre	L	l : le l minuscule peut être interprété comme le chiffre 1
	Millilitre	mL	cc : peut être interprété comme « après un repas » ml : le l minuscule peut être interprété comme le chiffre 1
	Unité (internationale ou non)	Unité (au complet)	U : peut être interprété comme un zéro de plus et ainsi décupler la dose administrée IU : peut être interprété comme « IV » UN : peut être interprété comme des chiffres de plus et ainsi décupler la dose administrée
	« Inférieur à » ** ou « supérieur à » **	Écrire au complet « inférieur à » ou « supérieur à » ou « plus petit que » ou « plus grand que »	< et > : Peut être pris pour « 7 » (sept) ou la lettre « L ». Confusion entre les 2 symboles. **
	« Inférieur ou égal à » ** ou « supérieur ou égal à » **	Écrire au complet « inférieur ou égal à » ou « supérieur ou égal à » ou « plus petit ou égal à » ou « plus grand ou égal à »	≤ et ≥ : Confusion entre les 2 symboles.**

	À NE PAS FAIRE	FAÇON ADÉQUATE	RAISON
INSCRIPTION NUMÉRIQUE	Inscrire un zéro après la virgule (1,0 mg)	1 mg	Peut être interprété comme 10 fois la dose (10 mg)
	Ne pas inscrire un zéro avant la virgule (.5 mg)	0,5 mg	Peut être interprété comme 10 fois la dose (5 mg)
	Inscrire la dose et l'unité de façon continue (10mg)	Laisser un espace entre la dose et l'unité de mesure (10 mg)	La première lettre de l'unité de mesure peut être interprétée comme un chiffre et ainsi décupler la dose (ex : 10mg peut être interprété comme 100 mg)
	Inscrire un nombre de 10 000 et plus de façon continue (100000 unités)	Laisser un espace à chaque centaine à partir de 10 000 (100 000 unités)	Une mauvaise lecture peut décupler la dose (ex : 100000 peut être interprété comme 10 000 ou 1 000 000)

MÉDICAMENTS	Abréger le nom d'un médicament	Ne jamais abréger les noms de médicaments. Toujours inscrire le nom des médicaments au long	Les abréviations peuvent être mal interprétées, car il existe des abréviations semblables pour plusieurs médicaments et ils peuvent être confondus l'un pour l'autre
	D/C	Écrire « cesser » devant le nom du médicament à cesser	Peut être mal interprété
	Inscrire le nom du médicament et la dose de façon continue	Laisser un espace entre le nom du médicament et la dose	La dernière lettre du médicament peut être interprétée comme un chiffre et ainsi décupler la dose (ex : Indéral40 mg peut être interprété comme Indéral 140 mg)

Approuvé le	Révisé le
MARS 2023	MARS 2024